

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste.

Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 5 Novembre 1875.

Table with 2 columns of STATIONS and 24 columns of train times for various routes including Paris, Orléans, and Étampes.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnéville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Tourny, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 3,696 fr., versés par 22 déposants dont 2 nouveaux.

VILLE D'ÉTAMPES.

Tirage d'obligations.

Le Maire de la ville d'Étampes, chevalier de la Légion-d'Honneur, Informe ses administrés que le tirage au sort de cinq obligations de l'Emprunt de 270,000 fr., contracté par la Ville le 4<sup>er</sup> juillet 1872, annoncé pour le Dimanche 14 Décembre prochain, est remis au Dimanche 7, même mois, à cause de l'élection d'un député dans le département.

morceau de saucisson, le tout d'une valeur d'environ 9 fr. Les voleurs sont entrés par la petite porte qui n'est fermée qu'à l'aide d'un crampon en fer, qu'il suffit de maintenir avec les doigts pour empêcher le timbre de sonner.

Jeu de la semaine, vers neuf heures du matin, le sieur Véron fils, cultivateur à Mespuits, se dirigeait, monté dans sa voiture, vers Étampes. En partant de chez lui, il avait eu l'imprudence de placer à ses côtés son fusil de chasse tout chargé.

Le même jour à la même heure, un affreux accident est venu consterner une honorable famille de notre ville. Le sieur Marchand, débitant de vins et marchand de Plâle, route de Dourdan, était dans son lit atteint depuis peu de jours d'une congestion cérébrale.

Théâtre d'Étampes.

Nous ne nous étions pas trop avancés lorsque, dans l'Abeille de samedi dernier, nous engageions nos lecteurs à assister à une belle et agréable soirée.

satisfait. Mais les bravos, les rappels et toutes les démonstrations sympathiques en usage au Théâtre ne s'ajoutent pas, hélas! au bureau des recettes!

Nous constatons, à notre grand regret, que cette nouvelle direction qui pouvait nous être si agréable, se trouve dès ses débuts dans la nécessité de battre en retraite devant l'indifférence de notre public.

Reste l'association des artistes dramatiques qui entrait dans la combinaison que nous avions indiquée; — mais en présence de l'insuccès d'argent de dimanche dernier, l'association des artistes dramatiques doit-elle encore, et nous craignons de deviner! Espérons cependant, car, si elle aussi quitte la partie, c'en est fait de notre hiver dramatique.

Quelques réflexions sur le Théâtre.

Dimanche dernier soirée très-agréable au théâtre. C'était la première fois que la troupe d'opéra comique de Chartres se faisait entendre sur notre scène.

Feuilleton de l'Abeille DU 22 NOVEMBRE 1875.

LAQUELLE DES DEUX? NOUVELLE INÉDITE

— Ah! si vous arriviez à un tel résultat, mon cher abbé! — Eh bien? — Eh bien! je vous considérerais comme un de ces sages des anciens temps, qui possédaient le don d'opérer des miracles.

— Nul doute que, une fois hors de l'atmosphère pernicieuse de la grande ville, Anatole ne se laisse prendre aux charmes de la vie de famille. Il résistera, il comparera la vie agitée de là-bas avec l'existence calme et honnête de chez nous; cette comparaison tournera au désavantage de sa parisienne. Et puis, vous serez là, l'aidant prudemment de vos conseils, réveillant doucement ses bons instincts qui ne sont qu'endormis.

— Et une fois que nous le tiendrons, l'abbé, oh! il faudra que nous soyons bien maladroits ou que cette Clara soit bien habile et bien fine, pour que l'ingrat que nous chérissons tant nous échappe encore une fois.

part à quelques amis de ce mariage avec sa cousine comme d'une chose possible, probable même. Puis la renommée grandissant ce bruit, à chaque coin de rue, quelqu'un, ON, — ce bavard anonyme, — avait répété que le mariage d'Anatole et de Marguerite était chose convenue, décidée, arrêtée.



En disant « tout le monde » nous n'entendons pas parler du directeur. La recette, paraît-il, n'a même pas atteint le chiffre des déboursés.

On peut s'étonner, et beaucoup de personnes s'étonnent que tous nos directeurs, et le dernier comme ses devanciers, n'aient presque jamais obtenu que des succès négatifs, malgré le soin qu'ils apportent aux représentations.

Quelques uns se sont demandé d'où cela pouvait provenir, et ont cherché à pénétrer ce mystère.

Sans doute, les représentations ne sont pas très-succès; mais cela ne date pas d'hier. Il y a quelques années déjà, M. Noël, dont nous regrettons toujours les élégantes chroniques, reprochait au public étaupeux son indifférence.

Ce qu'il disait alors pourrait se redire aujourd'hui; nous ne nous souvenons guère d'avoir jamais vu la salle pleine. Des personnes âgées que nous avons consultées ne s'en souviennent pas non plus. Et, pourtant, plus d'un directeur a fait autrefois à Etampes, non pas de brillantes affaires, mais encore des bénéfices assez appréciables pour être revenus plusieurs années de suite tenter la fortune.

A quoi donc faut-il attribuer cette absence complète de recette, qui, si elle persiste, fermera aux habitués, et pour toujours, les portes de leur théâtre.

Les directeurs en reviennent toujours à cette indifférence du public....

Ont-ils raison?... et, si la fortune leur sourit si peu, ne doivent-ils pas, dans une certaine mesure, s'en prendre à eux-mêmes?

Ces messieurs, en effet, sont d'une libéralité rare, que nous nous permettons de trouver quelque peu naïve. — Nous ne les en blâmons pas, — au contraire; mais, les choses étant ainsi, ne devraient-ils pas sacrifier un peu de leur générosité aux exigences de leur intérêt?

Que les lecteurs de l'Abécille nous permettent de placer sous leurs yeux quelques chiffres qui traduiront éloquentement notre pensée.

En supposant toutes les places prises et payées, la recette pourrait s'élever environ à 620 fr. . . . . 620 fr.

Les frais d'acteurs, employés, ouvreuses, machinistes, affichage, louage de costume, voyage, etc., les droits d'auteur et des pauvres s'élevant au minimum, quelle que soit la représentation à 320 fr. . . . . 320 fr.

Le bénéfice serait de 300 fr. . . . . 300 fr.

Jamais, au grand jamais (nos directeurs le savent bien), pareille somme n'est restée dans leur caisse.

C'est qu'aussi, pour arriver à ce résultat fabuleux, nous avons supposé toutes les places occupées, et, payées, et, en outre, que qui est doublement inexact.

Supposons les toujours toutes occupées.

Il faut encore déduire du bénéfice que nous établissons tout à l'heure, environ 400 francs de places non payées, (accordées aux musiciens, aux employés, aux agents de police, aux pompiers, aux gardes-champêtres, etc., etc., pour eux, ou leurs femmes, parents et amis).... . . . . . 400 fr.

Il resterait encore malgré cela une somme de 200 fr. . . . . 200 fr.

Mais si l'on imagine un spectateur fictif, qui, au lieu de prêter à la représentation l'attention qu'elle mérite, ait l'idée originale de compter les places inoccupées, et de supprimer ce que ces places, si elles n'étaient vides, pourraient rapporter, croyez-vous que, bien des fois, il n'arriverait pas à obtenir le chiffre de 200

— Mais, c'est sans mon consentement, c'est malgré moi! mais j'ai dit: non, morbleu! mais est-ce que je l'aime, moi, ma cousine, est-ce que jamais j'ai voulu l'épouser? Jamais, jamais de la vie. D'abord, je la connais à peine; elle doit être laide, affreuse; elle a un caractère atroce, c'est certain, je le pressens, je le devine. D'ailleurs, eût-elle toutes les qualités, toutes les fées du bonheur eussent-elles présidé à sa naissance, que m'importe! je ne connais que vous, je n'aime que vous, je ne veux que vous, Clara, ma bien-aimée, ma joie, ma beauté, ma charmante. Oui, c'est vous qui serez ma femme, et avant peu je le jure, en dépit de toutes les cousines et de tous les oncles coalisés.

Puis-je vous croire encore...

— Eh! regardez-moi donc. Ai-je l'air d'un homme qui profère des mensonges! C'est vrai, la première fois que je vous ai rencontrée, je me suis présenté chez vous avec des idées tout autres: je confesse ma faute; oubliez-la. Une révolution s'est faite en moi: c'est vous qui l'avez opérée. Il émane de votre personne un charme qui subjugué, et qui rend meilleur. J'étais aveugle, j'allais passer à côté du bonheur sans le voir; vous m'avez dessillé les yeux. Oui, vous serez ma femme; vous serez l'ange de mon foyer. J'ai jeté à tous les vents, comme un prodige, mes amours de jeune homme, c'est encore vrai; mais sachez bien qu'il reste en mon cœur pour un amour profond, immense, pour un amour sacré, approuvé des anges et de Dieu: cet amour, c'est vous qui êtes mon cœur, c'est vous, Clara, qui bientôt en remplirez le fruit.

Il mit un genou en terre devant la jeune fille et

francs ou une somme à peu près équivalente, ce qui réduit à néant le bénéfice du directeur.

Qu'on veuille bien remarquer ensuite le concours de deux circonstances également défavorables. A côté de deux facteurs qui ne demandent qu'à augmenter, les frais et les entrées gratuites, nous avons un autre facteur très-variable, et qui, hélas! ne tend pas, lui, à augmenter, c'est la recette. Personne ne contestera cela.

Le directeur ne pourrait-il donc pas faire exercer un contrôle plus actif, d'abord, contrôler même ses contrôleurs, et, ensuite, restreindre un peu cette générosité qui fait son éloge, mais qu'il pousse à l'excès.

Sans doute, sur les places données, il en est quelques-unes (un très-petit nombre) qu'on ne peut refuser, et qu'il est même de toute justice d'accorder.

Quant aux autres, nous ne faisons pas appel au désintéressement des personnes qui les occupent; il n'en est pas besoin! Chacune d'elles, nous en sommes certains, en voyant qu'elle contribue pour sa part aux infortunes de notre Théâtre, se hâtera d'abandonner son privilège, marrie d'avoir été si longtemps, pour sa part, la cause inconsciente d'un mal qu'il importe tant de faire disparaître.

Hix. Zed.

#### Une infortune à secourir.

Un habitant de Brères-les-Scellés, un ancien berger, Antoine Chanon, se trouve en ce moment dans le plus grand dénûment; cet homme, âgé de cinquante-six ans, est depuis plusieurs années complètement paralysé des deux jambes. Pour comble de malheur, Chanon qui avait un peu de bien a été dépossédé par l'effet d'une indigne machination du fait de gens qui devraient être les premiers à le soigner et à le nourrir.

Après qu'il eut vendu son bien, comme il ne pouvait pas se mouvoir, il dut charger un mandataire de recevoir en son nom le prix de ses immeubles. Ce mandataire infidèle a abandonné Chanon dans une misérable maison, dont un mauvais bois de lit, une chaise et une table forment tout l'ameublement. C'est dans cette petite maison qu'il passe seul son existence, privé de toutes ressources, n'ayant pas de bois pour se préserver du froid, ne prenant de la nourriture et ne changeant de place que quand sa sœur ou quelque voisin complaisant lui apporte à manger, ou vient le lever de dessus son lit.

Chanon a demandé et obtenu l'assistance judiciaire pour poursuivre son mandataire infidèle, mais avant que la voix de Dame Justice ait prononcé, il passera bien de l'eau dans la Juine; Dame Justice ne se distingue pas toujours par la promptitude, et elle a des aides qui aiment bien à tremper leur plume dans l'encrier. D'ici là, Chanon pourra mourir de faim et de froid sur son grabat.

Un homme vaut bien un cheval, il me semble; lorsqu'on trouve un cheval abandonné, on le met en fourrière, il a de par M. le Maire du foin sous la dent et de la paille pour se reposer; pourquoi l'autorité ne pourrait-elle pas d'office faire nourrir et soigner les malheureux ainsi abandonnés, aux frais de ceux à qui incombe la charge de nourrir leurs parents? Si une mesure du genre de celle que nous réclamons était possible en France, l'Etat y gagnerait, car il économiserait une partie des frais de justice faits sous la protection de l'assistance judiciaire; les parents obtiendraient plus facilement, par l'intermédiaire de l'autorité, des secours que leur marchandant des enfants ingrats; et le nombre des indigents à la charge de la charité publique serait moins grand, du moment où les parents qui sont dans le besoin seraient secourus par ceux qui leur doivent des aliments.

Nous faisons des vœux pour que l'autorité, se préoc-

pressant tendrement les mains de Clara dans les siennes, il lui dit avec cet accent ému qui sort du cœur et auquel le cœur ne saurait se méprendre:

— Croyez-vous maintenant à ma sincérité?

Avant qu'elle pût répondre, un pas se fit entendre sur le palier; une clef tourna dans la serrure; la porte s'ouvrit. Anatole se releva vivement.

— Une lettre pour monsieur Anatole Lyonnais, dit Angèle qui entra.

— Une lettre pour moi, comment cela?

— Je passais devant la loge; la concierge était seule, elle m'appelle: « Ma belle dame, voulez-vous éviter à mes vieilles jambes la fatigue de monter quarante-cinq marches? — Pourquoi pas, mère Suzon? — Vous êtes bien bonne, merci; tenez, il s'agit d'une lettre que le facteur m'a remise pour M. Anatole, vous savez bien; ce jeune homme charmant, votre voisin. — Oui, oui, mère Suzon: cette lettre, eh bien! — Voulez-vous la lui remettre en mains propres? — Volontiers. — C'est pressé, à ce que m'a dit le facteur. — M. Anatole l'aura sur l'heure. — Ça vient du pays de sa cousine à ce pauvre chéri, une riche héritière avec laquelle il doit se marier prochainement. »

— Hein! plaît-il, exclama Clara, qui à ces derniers mots bondit jusqu'à Anatole:

— La portière ne sait ce qu'elle dit, balbutia le jeune homme.

Clara crut lire une hésitation dans cette réponse:

— C'est ce que nous allons voir, dit-elle, et s'emparant de la lettre qu'Angèle tenait à la main, elle fit mine d'en rompre le cachet.

cupant de la position de Chanon, lui procure le moyen de subsister; cette situation est bien digne d'intérêt.

En attendant la réalisation de nos vœux, nous faisons un appel aux personnes charitables et aux anciens maîtres de Chanon, pour qu'ils veuillent bien apporter un adoucissement à sa misère, et l'aider à vivre et à se chauffer par cette mauvaise saison.

#### La Fleur de neige.

Est-ce une légende? — Est-ce de l'histoire?

Tout le monde se rappelle la délicieuse barcarole de Théophile Gautier, intitulée: le Voyage:

Dites, la jeune belle,  
Où voulez-vous aller?  
La voile ouvre son aile,  
La brise va souffler.  
.....  
Le grand mâ est d'ivoire,  
Le pavillon de moine,  
L'amour au gouvernail.  
.....

Où voulez-vous aller?

Est-ce dans la Baltique?  
Ou dans l'Adriatique,  
.....  
Est-ce dans la Norvège,  
Cueillir la fleur de neige?

M. Gonod a mis sur ces paroles la charmante parure de sa musique, et l'air s'en va, emportant la chanson sur toutes les lèvres, et faisant songer à cette fantastique fleur de neige éclose dans l'imagination du poète...

Eh bien, il paraît qu'elle existe, cette merveilleuse fleur! La nature a surpassé la rêverie, le nuage s'est fait cristal; — écoutez plutôt:

Découverte en 1863, par un botaniste russe, le comte Anthoskoff, la fleur de neige ne se rencontre que sur les limites septentrionales de la Sibérie, là où la terre conserve éternellement son manteau de frimas.

Elle sort du sol glacé le premier jour de l'année; elle atteint une hauteur de 1 mètre, s'épanouit le troisième jour, reste ouverte 24 heures, puis se dissout dans son élément originel.

Elle brille un jour, puis tige, feuilles et fleur se convertissent en neige.

La tige a un peu plus de deux centimètres de diamètre.

Les feuilles, au nombre de trois, larges de sept centimètres et couvertes de cônes de glaces microscopiques, se développent seulement sur le côté de la tige exposée au nord, et se recourbent gracieusement dans la même direction.

La fleur, une fois tout à fait éclose, prend la forme d'une étoile.

Ses pétales, de la même longueur que les feuilles, ont un centimètre environ de largeur dans leur partie la plus élevée, s'effilent en pointes aiguës et s'entrelacent l'un à l'autre, présentant ainsi le plus délicat treillis de glace qu'il soit donné à l'œil humain d'admirer.

Les anthères sont au nombre de cinq.

Le troisième jour, on voit trembler et scintiller à leur extrémité des petits diamants glacés, de la grosseur d'une tête d'épingle, semences de cette étonnante fleur.

Rendez-vous compte, si vous le pouvez, du bonheur dont fut inondée l'âme du botaniste. Jamais, dans sa longue existence de chasseur de plantes, il n'avait rien trouvé d'aussi beau.

« Je fus saisi, dit-il, d'une stupeur suivie bientôt de la joie la plus extatique, lorsque je vis, pour la première fois, cette merveille de la nature, cet étrange phénomène, surgissant à la surface du désert glacé et composé des atomes mêmes de son berceau. Une de ces

— Vous n'en ferez rien, s'écria Anatole; au nom du ciel, Clara, remettez-moi cette lettre intacte.

Et il fit un pas vers elle, l'œil allumé de colère.

— La voici; j'avais tort; soupirez, la jeune fille, qui lui tendit la missive.

Anatole la parcourut rapidement, en manifestant tous les signes d'une violence contrariée.

Les deux femmes l'examinaient sans mot dire.

Lorsqu'il eut achevé sa lecture:

— Vous sembleriez tout à l'heure n'avoir point foi entière en ma parole, reprit-il, lorsque je vous disais que j'avais répondu par un « non » formel aux propositions de mariage que m'a faites ma famille. Quand je vous affirmas que je n'aime que vous, Clara, et que c'est vous qui serez ma femme, je voyais un doute se glisser dans votre esprit, oh! bien malgré vous assurément. Eh bien! voici une lettre de mon oncle Philippart qui, mieux que moi, vous convaincra peut-être. Lisez-la.

« Mon cher Anatole,

« Ta lettre m'a vivement contrarié, car elle bouleverse des projets qui m'étaient chers et que je caressais depuis de longues années. Mais, comme j'ai pour principe qu'il ne faut, en matière de mariage surtout, forcer la volonté de personne, je renoncerais quoique à regret, si tu l'exiges, à voir s'accomplir une union que je considérais comme chose faite, et qui eût été la consolation de mes vieux jours.

« Je ne connais point celle que tu préfères à Marguerite; il est probable qu'elle possède les qualités propres à assurer ton bonheur: je ne dis pas non; crois-en mon expérience et mon amitié, ne te hâte point; rien ne presse; prends le temps de peser mûrement le pour et

tiges, que je touchai légèrement s'évanouit aussitôt, ne laissant à mon doigt qu'un petit flocon de neige. »

Avec les plus minutieuses précautions, M. Anthoskoff parvint à recueillir quelques grains diamantés, et il se hâta de porter à Saint-Petersbourg ce qu'il considérait, à juste titre, comme le couronnement de sa vie de savant.

Déposée dans un lit de neige, la semence y reposa une année entière, couvée, pour ainsi parler, par les desirs enfiévrés du botaniste.

Et le 1<sup>er</sup> janvier 1864, la « fleur de neige » perça son enveloppe glacée aux yeux de la famille impériale et de toute la cour émerveillée.

Cette éclosion artificielle de la fleur de neige valut à M. Anthoskoff des lettres de noblesse et le titre de comte...

Vous souriez, lecteurs, et n'y voulez point croire?... — A votre aise; pour nous, il nous plaît de songer à cette poétique plante, née d'un souffle de l'hiver, et morte d'un souffle du printemps.

— M. Desdemaine Hulon a transmis à l'Académie des sciences, par l'entremise de M. Deville, une note relative au gisement diamantifère du cap de Bonne-Espérance, situé à 600 kilomètres environ de la villa du Cap. Ce gisement est à peine à 20 pieds de profondeur dans un terrain manifestement moderne; on y a rencontré en effet des bois silicifiés, des œufs d'autruche, un grain de collier en verre bleu et des os d'antilope. Le diamant se rencontrait presque toujours à la surface du sol; on en trouve aussi du reste plus profondément et souvent ces pierres fines sont cassées. Leur teinte est d'autant plus jaune qu'ils sont plus gros.

Le gisement est extrêmement riche; on a recueilli jusqu'à 3,000 diamants par jour pendant huit mois, et beaucoup d'entre eux sont très-gros; il s'en trouve parmi du poids de 298 et 453 carats. Aucune mine n'avait fourni encore d'aussi gros diamants.

Les diamants du Cap offrent une particularité remarquable qui n'avait point encore été observée, que l'on sache; ils sont sujets à éclater spontanément au contact de l'air. Souvent on voit leurs surfaces lisses se briser au bout de la première semaine de leur sortie de la terre. Quelquefois ils éclatent encore au bout de deux ou trois mois. Le moyen employé pour éviter l'éclatement consiste à les maintenir pendant quelques mois enduits d'une couche de suif. Cette propriété qu'a le diamant d'éclater à l'air est bien singulière et permettra peut-être aux chimistes de jeter quelque lumière sur sa constitution moléculaire.

#### Séance annuelle des cinq Académies.

##### A propos d'une Dot

SCÈNE D'INTÉRIEUR PAR M. LEGOUVÉ.

(Suite et fin.)

##### § II.

Un mois après cette scène, les jeunes gens étaient mariés; un an plus tard, Mme Desgranges était marraine, la deuxième année, M. De granges était parrain, et, trois ans écoulés, nous retrouvons le jeune ménage et le vieux, les parents et les enfants, installés dans la jolie maison de Villeneuve-Saint-Georges.

J'ai dit que M. Henri Grandval était architecte, c'est-à-dire trop souvent, hélas! architecte *in partibus*. De tous les artistes, les plus malheureux sont certainement les architectes. Un poète a beau être pauvre, il trouve toujours une plume pour écrire ses vers; un musicien, une feuille de papier réglé pour écrire ses notes; un peintre, un pinceau et un bout de toile pour

le contre. Réfléchis, réfléchis encore, avant de te lier définitivement pour la vie. Le mariage est un engagement trop grave et trop sérieux pour le contracter à la légère. Tu aimes celle que tu veux pour femme; elle te paye de retour, soit: songe néanmoins que l'amour n'est qu'un feu de paille, s'il n'a, pour s'alimenter, l'harmonie des caractères et l'estime réciproque de soi-même.

« Je ne puis te donner pour l'heure aucun conseil, mais je t'attends cette semaine à Romilly; je compte sur ta visite; j'y compte formellement, j'éprouve l'impérieux besoin d'être embrassé par un neveu qui semble avoir oublié quelque peu le chemin de mon ermitage. Cette raison doit te suffire; je veux bien pourtant t'en donner d'autres.

« D'abord nous causerons, à cœur ouvert, de toi, de tes projets, de tes espérances, de ton présent, de ton avenir. Tu me parleras de celle que tu désires me donner pour nièce; je ne sais comment tu l'as connue, ni ce qu'est sa famille; j'ignore ses goûts, ses habitudes, ses préférences; tu me raconteras tout cela de vive voix. Je te promets en retour mes conseils désintéressés. Ce sont là des questions délicates qui ne se peuvent traiter par correspondance.

FRANCIS TESSON.

(La suite au prochain numéro.)



y jeter ses idées de tableau; mais des pierres de taille, des pierres meulières et un terrain propre à la bâtisse, on n'en a pas sous la main, on n'en trouve pas à volonté. On ne bâtit pas des maisons pour son plaisir! Et qu'est-ce qui en confie à un jeune architecte! Il a un art et pas de matériaux pour l'exercer, sa profession est de construire, et il n'a pas de constructions à faire... Imaginez-vous un castor en disponibilité! Ses seuls clients sont de petits propriétaires, qui, ayant quelque lézarde à reboucher, quelque fenêtre à percer, quelque mur à raccommoder, prennent un petit architecte, comme on prend un petit médecin... pour les indispositions, dans l'espoir de le payer moins cher! Tel était le sort de Henri Grandval.

Pour se dédommager de ces vils travaux, qu'il nommait des travaux... d'atmosphère, il employait son rare talent de dessinateur et d'aquarelliste à faire des plans de château, à concourir pour toutes les grandes reconstructions publiques, à envoyer, à qui de droit, des projets d'édifices d'utilité générale, et comme il avait la juste prétention d'être un homme pratique en même temps qu'un homme d'art, il joignait à ces dessins, des devis, des coupes, des plans de distribution qui faisaient le plus grand honneur à la solidité de ses études, mais qui avaient un grand inconvénient, c'était de lui coûter beaucoup d'argent; car il fallait payer les vérificateurs, de façon qu'il employait pour ses projets de construction tout l'argent que lui rapportaient ses réparations; il dépensait en poésie tout ce qu'il avait gagné en prose.

Son budget se composait, comme on le sait, de la dot de sa femme et de la sienne, ce qui lui constituait un revenu fort suffisant pour ce qu'on appelait autrefois un bourgeois du Marais. Mais un artiste!... Un homme qui aime le beau!... C'est très-cher d'aimer le beau! On trouve une occasion de belle tapisserie ancienne? Comment résister au plaisir de l'acheter? On lit la description d'un monument admirable, découvert récemment? Comment ne pas aller le visiter? Les voyages d'art sont presque un devoir pour les artistes. Ce qui les perd surtout, ce sont les prix réduits; ce sont ces grandes affiches s'étalant sur toutes les murailles, et portant en grosses lettres rouges ces mots cabalistiques: *Parcours d'un mois dans le nord de l'Italie, avec séjour dans les principales villes; cent cinquante francs!* Cent cinquante francs! C'est si bon marché! Rien de ruineux comme le bon marché! Ces grandes affiches sont immorales comme des boutiques de changeur, et l'on peut d'autant moins résister à la tentation, qu'on a l'air d'être raisonnable en y succombant. Notre jeune ménage succombait donc souvent, et si vous ajoutez à cela que le mari était très-amoureux de sa femme, et par conséquent la voulait charmante et bien parée; si vous vous souvenez qu'en trois ans, ils s'étaient donné le luxe d'un garçon et d'une fille, vous comprendrez sans peine que généralement, quand arrivait la seconde moitié de chaque trimestre, ils étaient d'un gêné... d'un gêné... qui fendait le cœur à la bonne M<sup>me</sup> Desgranges et attirait sur la tête de M. Desgranges un déluge de prières et d'invectives...

— Mon ami, je t'en supplie, accorde-leur un supplément de dot!

— Je m'en garderai bien, répondait M. Desgranges, je m'applaudis trop du parti que j'ai pris!... Mon système est trop bon pour que j'en change.

— Comment as-tu le cœur de les voir et de les laisser aussi gênés?

— Ils sont gênés?

— Affreusement, mon ami.

— Tant mieux! Mon gendre se donnera plus de mal pour acquérir une clientèle.

— Mais elle ne vient pas, cette clientèle!

— Raison de plus pour tout faire afin qu'elle vienne.

— Ils ont des charges de plus!

— Tu veux dire des bonheurs de plus!

Et comme M<sup>me</sup> Desgranges levait les bras au ciel...

— Voyons! ma femme! pas d'exclamations, et raisonnons! Supposons qu'il y a trois ans, j'aie donné à ma fille cent mille francs de plus comme tu le voulais, que serait-il arrivé?

— Il serait arrivé, reprit M<sup>me</sup> Desgranges avec un mélange d'indignation et d'attendrissement, qu'au lieu de vivre de privations comme ils ont été obligés de le faire depuis trois ans, au lieu de se tout refuser...

— Permettez! ma femme, permettez! Il me semble...

— Il te semble?... Eh bien, veux-tu que je te dise? Quand je vais chez eux à l'heure du dîner, que je vois leur pauvre petit couvert si modeste... un seul plat de viande, un seul plat de légumes, et pas d'entremets sucrés, les pauvres chéris! et qu'en revenant chez nous, je te trouve, toi, attablé jusqu'au menton, avec de bonnes poulardes rôties, de bons perdreaux bardés... car il te les faut bardés, maintenant...

— Que veux-tu, ma chère? en vieillissant...

— Eh bien, cela me fait mal! je me reproche tous les bons morceaux que je mange.

— Pas moi!

— Je nous trouve révoltants...

— Ma femme!... ma femme!... du calme! et revenons à la question, car tu n'en es complètement écartée. Suis bien mon raisonnement, si tu peux. Nous sommes aujourd'hui le 15 novembre; notre fille, notre

gendre, leurs deux enfants, leurs deux domestiques sont ici dans notre maison de campagne depuis le 13 août, soit trois mois deux jours, et ils comptent y rester, eux, leurs enfants et leurs domestiques, jusqu'au moment de notre départ, soit le 20 décembre...

— Eh bien! est-ce que tu veux leur reprocher leur séjour ici maintenant? Est-ce que tu vas te plaindre de ce que leur présence te coûte? Est-ce que tu aurais l'intention de les exiler de chez toi... de chez moi!... Oh! mais un instant, halte là!

— Ma femme!

— Me priver de la vue de mes enfants! mais c'est ma seule consolation ici-bas!

— Merci!

— C'est que je te connais! Tu es capable de trouver que les enfants font trop de bruit! Pauvres amours!... dont les petites voix sont si douces, dont les petits pas sont si mignons!

— Mais qu'est-ce qui te dit le contraire? s'écria M. Desgranges avec impatience; laisse-moi donc parler, et encore une fois suis mon raisonnement. Pourquoi notre fille et notre gendre sont-ils restés, avec nous, trois mois et quatre jours, et pourquoi y resteront-ils jusqu'au 20 décembre!

— Belle question! Parce qu'ils nous aiment! Parce qu'ils se plaisent avec nous!... Parce qu'ils savent nous faire plaisir! Parce qu'ils sont affectueux, sensibles...

— Enfin, tout le contraire de moi... n'est-ce pas? dit M. Desgranges en riant... puis allant à sa femme: Tiens! viens, que je t'embrasse!... Je t'adore, toi, parce que tu as toujours douze ans.

— Comment! douze ans!

— Je veux dire parce que tu es et seras toujours la bonne créature, naïve, confiante, crédule, que j'ai épousée avec tant de plaisir!

— Comment naïve! crédule! répliqua M<sup>me</sup> Desgranges un peu offensée! Est-ce que tu prétendrais que nos enfants ne sont pas...

— Si, ma femme... ils sont tout cela et plus encore! Mais l'imaginez-tu que la fille, avec sa jolie figure qu'elle a plaisir à montrer parce que l'on a plaisir à la voir, que ton gendre avec ses goûts d'artiste et son imagination, laisseraient à Paris et ses premiers plaisirs d'hiver, bien plus, qu'il y irait, lui, pour ses affaires tous les matins et en reviendrait tous les soirs, le tout pour l'unique bonheur de faire une partie de piquet avec un père qui commence à être un peu sourd et une mère qui gagnerait à être un peu muette.

— Mais que supposes-tu donc? Quel motif donnes-tu à leur séjour prolongé chez nous?

— Ma chère, reprit M. Desgranges en riant, te rappelles-tu que quand tu étais jeune et que tu avais de fort beaux cheveux, tu étais échantonnée d'aller à la campagne pour laisser reposer ta raie!... Eh bien, nos enfants sont enchantés de rester ici pour laisser reposer leur bourse.

— Ah! malheureux, peux-tu supposer...

— Je ne leur en veux pas! Je ne les accuse ni d'ingratitude ni d'indifférence! Je suis sûr que s'ils avaient vingt mille livres de rente au lieu de dix, ils nous aimeraient toujours, mais moins longtemps de suite!

Ainsi, par exemple, je ne connais pas de gendre pareil au mien: on n'a pas plus de déférence, plus d'attentions; il ne laisse pas passer un seul de mes anniversaires, anniversaire de fête, anniversaire de naissance, anniversaire de mariage, sans accourir avec un énorme bouquet.

— Et tu crois que l'intérêt seul...

— Oh! non! ma femme!... Pas l'intérêt seul!... non, l'intérêt composé... composé moitié d'affection et moitié de calcul... calcul insouciant dont il ne se rend pas compte, mais que je devine, qui tient à ce qu'il a besoin de moi, et dont je profite sans lui en vouloir.

— Tiens! Tu n'es qu'un malheureux! Tu dépoètes tout! Tu désenchantes tout! Il faut être capable de pareils sentiments pour les prêter aux autres! C'est monstrueux!

— Du tout! C'est naturel! Les vieux sont très-ennuyés! Il faut qu'ils se rattrapent par quelque chose! Je me rattrape par l'hospitalité!

— Dis tout de suite que nos enfants prennent notre maison pour une auberge!

— Eh! sans doute, l'auberge du *Lion d'Or*! Ici on loge à pied et à cheval les enfants gênés qui ont des économies à faire. Ont-ils trop dépensé en spectacles, en bals, en concerts? Allons passer huit jours chez papa! Projettent-ils de se payer un petit voyage? Allons passer un mois chez papa! Un des enfants est un peu souffrant? Envoyons-le à la campagne chez papa!... Et on l'envoie!... Et l'on vient avec lui! Et comme on est reçu à bras ouverts, comme on est étonné de tout, comme le père a une bonne installation et une bonne table, comme on y trouve de bonnes poulardes et de bons perdreaux que le père égoïste est enchanté de partager avec ses enfants, ils viennent, ils reviennent, et ils restent avec plaisir.

— Ah! le misérable!... Il fait de l'égoïsme avec tout, même avec l'amour paternel!

— Mais suppose au contraire, reprit M. Desgranges, sans avoir l'air d'entendre sa femme... suppose que j'aie doublé la dot de ma fille, comme tu le voulais, que serait-il arrivé! Qu'aujourd'hui nos enfants, tu la tête un peu enthousiaste de mon gendre, ne seraient

peut-être pas beaucoup plus riches, et que moi, je serais beaucoup plus pauvre; que je ne pourrais les recevoir ni aussi longtemps ni les recevoir aussi bien, et qu'ils viendraient moins chez moi, parce qu'ils seraient mieux chez eux. Ah! bon Dieu! ma chère! Mais si mes enfants étaient plus riches que nous, il y a plus de six semaines déjà que ma fille trouverait Villeneuve-Saint-Georges trop humide à l'automne; qu'elle redouterait pour ses enfants les brouillards de la rivière, et que mon gendre m'aurait déclaré que ces voyages quotidiens à Paris altèrent sa santé!... Voici donc ma conclusion, que je dédie à tous les pères qui ont des filles à marier. « Voulez-vous garder vos enfants, gardez votre argent! Voulez-vous jouir de vos petits-enfants, gardez votre argent! » Car c'est grâce à l'argent que le père reste le chef de la famille; que la maison paternelle reste le foyer domestique, c'est-à-dire pour les vieux une retraite d'honneur et de bien-être; pour les jeunes, un lieu de refuge et de plaisir; pour les petits, un nid où ils viennent chercher la santé et parfois des soins plus intelligents que les soins maternels eux-mêmes; pour tous enfin, un centre, un sanctuaire où se forment les souvenirs, où grandissent et vieillissent les générations successives, où se perpétuent enfin les traditions de respect et de tendresse! Appelle, si tu le veux, ma prévoyance calcul et personnalité, moi, je la nomme le véritable amour paternel, celui qui consiste à rendre les enfants plus heureux et meilleurs! Car, remarque-le bien, ma chère, mon gendre avait, je veux le croire, les plus heureuses dispositions pour faire un gendre charmant, mais enfin; sans ma prévoyance, ces bonnes qualités seraient peut-être restées à l'état de germe, de boutons... A qui donc doit-il leur plein épanouissement? A moi! Affabulation: Je n'ajouterais pas un sou à la dot de ma fille.

## § III.

Nous voici au 30 novembre, quinze jours plus tard, mais toujours à Villeneuve-Saint-Georges, car si, dans cette scène, j'ai un peu violé l'unité de temps, j'ai du moins toujours respecté l'unité de lieu. La maison de M. Desgranges est en joie. Jamais il n'a paru, lui, aussi gai et aussi heureux. C'est le vingt-cinquième anniversaire de son mariage. Ma femme, a-t-il dit à M<sup>me</sup> Desgranges, voilà un jour qu'il faut célébrer dignement. Il ne s'agit pas d'économiser aujourd'hui. Toutes voiles dehors! un dîner... comme si j'étais gourmand! J'ai bien recommandé à notre fille, qui a été passer une journée à Paris, pour je ne sais quelle affaire, de revenir avec son mari par le train de quatre heures. Elle trouvera dans sa chambre une jolie robe neuve, dont je veux qu'elle se pare aujourd'hui. Et quant à toi, si tu m'aimes encore un peu, malgré mes défauts, prouve-le-moi! fais-toi charmante aussi; mets pour le dîner et la soirée, car j'ai invité tout notre voisinage, mets les diamants de ma pauvre mère. Ils me représentent ce que j'ai le plus aimé dans le monde! Elle, qui me les a donnés pour toi; toi qui les as portés pour moi et pour elle; ta fille qui les portera pour nous trois... Et là-dessus, M. Desgranges s'éloigna pour cacher un peu d'émotion.

Pourquoi M<sup>me</sup> Desgranges ne lui répondit-elle pas? Pourquoi resta-t-elle quelque temps immobile et la tête baissée? Pourquoi sa fille, en arrivant, l'entraîna-t-elle dans la chambre en pleurant? Pourquoi le gendre était-il sombre? Pourquoi la cloche du dîner les fit-elle tressaillir, tous trois? Pourquoi, en entrant dans la salle à manger, la mère jeta-t-elle un regard troublé sur son mari? Pourquoi M. Desgranges, en l'apercevant, proféra-t-il un mot qui était presque un reproche? Pourquoi? Ce mot même dit tout. « Tu n'as pas tes diamants! » s'écria le père. La mère, pour toute réponse, se jeta dans les bras de son mari en pleurant. La fille lui baisa la main en s'agenouillant devant lui. « Tu n'as pas tes diamants!... qu'en as-tu fait? » La femme et les enfants se turent. « Tu ne réponds pas, reprit le père d'une voix plus sévère; c'est donc à moi de parler. Tu les as vendus! vendus pour payer l'imprudence de ton gendre! oui! parce qu'il lui a plu de s'associer à une entreprise mal conçue, parce qu'il a fait la folie de répondre pour des coquins qui l'ont trompé, il a fallu que toi, afin de payer la moitié de sa dette... car il doit encore douze mille francs, il a fallu que tu m'arrachasses le plus cher souvenir de ma pauvre mère, le plus précieux témoin de notre tendresse... que tu empisonnasses enfin la joie de ce beau jour, ah! c'est bien mal! » La mère essaya de balbutier quelques excuses... « Il suffit, reprit M. Desgranges en l'interrompant, voici les domestiques, allez vous asseoir à vos places. »

Mère et enfants se dirigent en silence vers la table, mais tout à coup, en dépliant sa serviette, M<sup>me</sup> Desgranges poussa un grand cri! son gendre en fit autant, et tous deux se précipitèrent vers M. Desgranges, les yeux pleins de larmes... la mère avait trouvé son écrivain de diamants sous un couvert, et le gendre les douze mille francs qui lui manquaient! Ah! mon ami! mon père!... C'est bon! c'est bon! reprit M. Desgranges en se dégageant de leurs embrassements. Vous ne m'appellez plus égoïste, maintenant. Eh bien, ma prévoyance avait elle raison, et comprenez-vous enfin qu'il faut qu'un père reste toujours plus riche que ses enfants, ne fût-ce... ne fût-ce, mes amis, que pour leur venir en aide dans un moment de crise et les sauver d'une catastrophe. Seulement, mon gendre, ne recommencez pas, parce que je ne pourrais pas recommencer.

LECOUVE.

— Samedi dernier, 15 de ce mois, il a été trouvé, dans la soirée, rue du Perray, un paquet de bonneterie; et mercredi 19 courant, au coin de la rue du Petit-Saint-Antoine, près du Collège, il a été trouvé des billets de banque comprenant une certaine somme. Les personnes qui ont perdu ces objets peuvent les réclamer au bureau de police.

## Foire Saint-Martin du 15 Novembre 1873.

	Arrivés.	Vendus.
Moutons.....	14794	13215
Vaches.....	122	72
Chevaux.....	27	19
Porcs.....	76	53
Anes.....	12	3
Totaux.....	45031	42362

## AVIS

Une ancienne Compagnie d'Assurances contre l'Incendie demande un REPRESENTANT pour l'arrondissement d'Etampes.

S'adresser à M. HEMET, inspecteur de la C<sup>o</sup>, hôtel du Grand-Monarque, à Etampes.

## BAINS de l'Usine-à-Gaz.

## AVIS.

A partir du 15 novembre, l'établissement de Bains ne sera ouvert au Public que trois jours par semaine: les Mardi, Jeudi et samedi. 2 2

## DANCHOT

Marchand de Bois de sciage.

Planches, Parquets, Chevrons, Solives, etc.

Gros Charbon.....	50 kilos.....	7 fr. 50
Petit Charbon.....	50 kilos.....	7 00
Braisettes.....	50 kilos.....	4 00
Poussier.....	50 kilos.....	3 00
		5

## Etat civil de la commune d'Etampes.

## NAISSANCES.

Du 17 Novembre. — MAINFROY Jacques Joseph-Théodore, rue de la Tannerie, 3. — 47. GUIROU Emile-Octave, rue Saint-Martin, 23.

## PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre: 1<sup>o</sup> LITRE Louis-Jean-Pierre, 24 ans, mécanicien, carrefour du Pont-Doré; et D<sup>lle</sup> FAULX Eugénie, 48 ans, domestique, promenade des Prés.

2<sup>o</sup> JECFFROY Louis-Désiré, 25 ans, caoutonnier à Guillery; et D<sup>lle</sup> FAUVEY Victorine-Lucile, 25 ans, sans profession, à Pierrefitte.

## DÉCÈS.

Du 17 Novembre. — LIMET Adélaïde, 79 ans, veuve Drouet, rue Saint-Jacques, 31. — 18. BROSSARD Isabelle-Eulalie, 74 ans, veuve Percheron, carrefour du Pont-Doré, 8. — 18. BRISSET Ernestine-Cédalisse, 24 ans, femme Pesty, rue du Perray, 43.

Pour les articles et faits non signés: A. G. ALLIEN.

## Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans votre journal beaucoup de guérisons de cancers, obtenues par le docteur Cabaret, de Paris. Les malheureux atteints de cette terrible maladie, liront avec intérêt ces quelques lignes. Il y a six ans, je portais au sein gauche une tumeur cancéreuse du volume de la tête d'un homme; ma faiblesse était extrême, j'étais mourant. J'entrai dans la maison de santé du docteur Cabaret (aujourd'hui rue de Longchamp, 6), où je fus guérie en trois mois, sans opération.

PÉLAGIE PAYNEAU,

La Flocellière, par Fouzanges (Vendée).

## LA COMPAGNIE FRANÇAISE

VEND SON

## CHOCOLAT

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Toujours 2 francs le 1/2 kilo

ET SON

## CACAO EN POUDRE

à 2 fr. 50 le 1/2 kilo

Dépôt dans toutes les bonnes Maisons.

## ANNONCES.

(1) Étude de M<sup>o</sup> BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 50.

## PURGE LÉGALE.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que: Suivant exploit du ministère de Houdouin, huissier à Etampes, en date du dix-neuf novembre huit cent soixante-treize, enregistré;

Il a été,

A la requête de M. Alphonse-Philippe-Auguste BRUNARD, propriétaire et négociant, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Etampes, rue Basses-Groisneries, agissant au nom et comme Maire de ladite ville d'Etampes;

Pour lequel requérant domicile est élu à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 50, en l'étude de M<sup>o</sup> Breuil, avoué, y demeurant;



Notifié et laissé copie à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance d'Etampes, en son parquet sis au Palais de Justice de ladite ville;

De l'expédition, signée, scellée et enregistrée, d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance d'Etampes, le cinq novembre dernier, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, le même jour, par M<sup>e</sup> Breuil, avoué, de la copie collationnée, dressée par lui, et enregistrée, d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Daveluy et Hauteville, notaires à Etampes, les trente janvier et douze février mil huit cent soixante-douze, enregistré, contenant vente par madame Marie-Adèle Dubois, propriétaire, demeurant à Etampes, rue Basse-de-la-Foulerie, veuve en premières noces de M. Pierre Narcisse Berchère, et en deuxième noces de M. Louis Narcisse, au profit de ladite ville d'Etampes, d'une portion de terrain à prendre dans un jardin sis à Etampes, lieu dit les Portiers, d'une contenance de treize ares vingt-six centiares, section H, numéro 1000 du cadastre;

Moyennant, outre les charges, la somme de deux mille francs de prix principal;

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que ladite notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code civil, pour parvenir à purger l'immeuble acquis par la ville d'Etampes des hypothèques légales pouvant le grever, et afin qu'il eût à prendre ou à faire prendre, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il aviserait, et que, faute par lui de ce faire dans ledit délai, et icelui expiré, l'immeuble sus-désigné passerait entre les mains de la ville d'Etampes franc et quitte de toutes charges de cette nature.

Avec déclaration, en outre, à Monsieur le Procureur de la République, que les anciens propriétaires dudit immeuble, outre la vendeuse, sont :

M. Jean-Jacques Rabourdin, et madame Sophie-Héloïse Pénot, son épouse; — madame Anne-Rosalie Pénot, épouse de M. François Jacques Betz; — Pierre Pénot, premier du nom; — Etienne Pénot, et Marie-Anne Dramard, son épouse;

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus du requérant, il ferait publier ladite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du premier juin mil huit cent sept.

Pour extrait,

Signé, L. BREUIL.

(2) Etude de M<sup>e</sup> BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

**VENTE SUR LICITATION**  
En l'audience des Criés du Tribunal civil de première instance, Séant à Etampes, Au Palais de Justice de ladite ville, D'UNE **MAISON** Sise à Etampes, rue du Sablon, n° 47, ET D'UNE **PIÈCE DE TERRE** Sise au terroir d'Etampes, EN 2 LOTS

L'adjudication aura lieu le **Mardi 23 Décembre** mil huit cent soixante treize, Heure de midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que : En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance d'Etampes, le douze août mil huit cent soixante-treize, enregistré et signifié, Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de M. Isidore SERVANT, marchand de laines, demeurant à Chartres;

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Breuil;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

1<sup>o</sup> M. Julien Servant, marchand de salines, demeurant à Etampes, rue du Sablon, numéro 4;

2<sup>o</sup> M. Auguste Pinson, serrurier; demeurant à Etampes, rue de l'Hospice;

« Tant en son nom personnel que comme tuteur naturel et légal de Madeleine-Rachel Pinson, sa fille mineure. »

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Chenu;

3<sup>o</sup> Madame Catherine Giraud, veuve de M. Pierre-Isidore Servant, sans profession, demeurant à Etampes;

4<sup>o</sup> Madame Joséphine Servant, épouse de M. Béloutaud, marchand tailleur, avec lequel elle demeure à Etampes, rue Basse-de-la-Foulerie, et ce dernier pour assister et autoriser la dame son épouse;

5<sup>o</sup> Madame Jenny Servant, épouse de M. Henri Hureau, marchand de vins, avec lequel elle demeure à Etampes, place Saint-Gilles, et ce dernier pour assister et autoriser la dame son épouse;

6<sup>o</sup> Madame Victoire-Agathe Chenu, veuve de M. Pierre Henri Servant, demeurant ladite dame à Etampes;

7<sup>o</sup> M. Edmond Servant, serrurier, demeurant à Etampes;

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 22 Novembre 1873.

« Tant en son nom personnel que comme tuteur naturel et légal de Madeleine-Rachel Pinson, sa fille mineure issue du mariage de M. Auguste Pinson avec madame Rachel Servant. »

Ayant les sus nommés M<sup>e</sup> Breuil pour avoué;

Procédé, les jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, à la vente sur licitation des immeubles dont la désignation suit.

**DÉSIGNATION :**

Premier lot.

Une MAISON sise à Etampes, rue du Sablon, numéro 47, comprenant deux chambres par bas, deux autres pièces au premier étage, cour close de murs, aisances et dépendances, jardin clos de murs derrière, autre jardin non clos de murs, le tout formant une seule propriété et situé faubourg Saint-Pierre; tenant par devant à la rue, par derrière plusieurs, d'un côté Piastre Paris, et d'autre côté Pierre Hervé.

Sur la mise à prix de 4,000 fr.

Deuxième lot.

Six ares trente-huit centiares de bois, lieu dit Saint-Michel, terroir d'Etampes; tenant d'un côté plusieurs, d'autre côté le sieur Pouppier.

Sur la mise à prix de 40 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M<sup>e</sup> BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

En celle de M<sup>e</sup> CHENU, avoué colicitant, rue Saint-Jacques, numéro 100;

Et sur les lieux.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt novembre mil huit cent soixante treize.

Signé, L. BREUIL.

En marge est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-un novembre mil huit cent soixante-treize, folio 49 verso, case 9. Reçu un franc cinquante centimes deux décimes trente centimes.

Signé, DELZANGES.

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes.

**ADJUDICATION**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DARDANNE, Notaire à Etampes,

Le **Dimanche 7 Décembre 1873, à midi,**

DE

1<sup>o</sup>. — Une MAISON située rue de la Plâtrerie, numéro 8;

2<sup>o</sup>. — Une PIÈCE DE PRÉ sise terroir d'Etampes, entre la Juine et le Juineau, proche le moulin Foulerey;

3<sup>o</sup>. — Une MAISON située à Etampes, rue du Gué-des-Aveugles, avec grand jardin, marais à la suite.

4<sup>o</sup>. — Et un PETIT JARDIN clos de murs, sis même rue.

S'adresser, pour tous renseignements :

A Etampes, en l'étude de M<sup>e</sup> DARDANNE. 2-1

Etude de M<sup>e</sup> CH. GIBIER, notaire à Malesherbes.

**A VENDRE**

Par adjudication,

A MALESHERBES,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Ch. Gibier, notaire

Le **Dimanche 14 Décembre 1873, à midi,**

UNE

**BELLE PROPRIÉTÉ**

Sise à Malesherbes, grande route de Fontainebleau.

Elle consiste en une jolie maison bourgeoise, communs, grande cour, beau jardin, parc et haute-futaies, grand canal.

Le tout, contenant 3 hectares 49 ares 35 centiares, est entouré par des murs et par la rivière.

Jouissance de suite.

Etude de M<sup>e</sup> ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

**A VENDRE**

Aux enchères publiques,

A VAUROUX, SUR LE CHEMIN D'ORMOY-LA-RIVIÈRE,

Le **Dimanche 7 Décembre 1873, à midi,**

Et par le ministère de M<sup>e</sup> ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes.

1<sup>o</sup>. — 202 Pieds d'arbres à abattre (trembles, peupliers, ormes, saules et bouleaux).

2<sup>o</sup>. — Une bonne Vache laitière et une petite Vache bretonne.

Les arbres seront vendus par lots ainsi qu'ils sont marqués.

Plusieurs lots pourront être réunis, si on le demande.

Les Vaches seront vendues à deux heures, dans la propriété de Vauroux.

Crédit aux personnes solvables.

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes, Successeur de M<sup>e</sup> Méneray et Forgeu.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

**LA FERME DE LA PLANCHE**

Sise commune d'Ormoiy-la-Rivière,

Canton d'Etampes,

De la contenance de 60 hect. 69 ares 19 cent.

Revenu par bail net d'impôts : 4,800 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

Audit M<sup>e</sup> DARDANNE et à M<sup>e</sup> PAULIN-LAURENS, avoué à Etampes.

Etude de M<sup>e</sup> LEGROS, huissier à Etampes.

**VENTE**

Par adjudication publique,

A LA FERTE ALAIS,

Chez le sieur CHAILLIAUD, ancien marchand de vin

Le **Dimanche 30 Novembre 1873, à midi,**

Par le ministère de M<sup>e</sup> LEGROS,

Huissier à Etampes.

Consistant en :

Vins fins et autres : Médoc, Saint Emilion, Saint-Estèphe. — 2 Haquets : un grand et un petit montés sur ressorts. — Un Cheval, un Cabriolet. — Un Pigeonnier. — Environ 150 Fûts vides, grands et petits.

Buffet-étagère, Tables, Chaises, Pendule, Réveil-matin. — Poules et Poullets. — Batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

Fumiers.

Expressément au comptant.

Dix pour cent en sus des enchères.

Etude de M<sup>e</sup> BUISSON, notaire à Milly

(Seine-et-Oise)

**A LOUER**

**BONNE ET JOLIE FERME**

Dans l'arrondissement d'Etampes,

Près Milly.

100 hectares environ de terre labourable en parfait état. — Bâtiments neufs. — Proximité de marchés très-importants. — Jouissance à la volonté du preneur.

S'adresser audit M<sup>e</sup> BUISSON, notaire à Milly.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

UN

**JARDIN**

PLANTÉ D'ARBRES FRUITIERS EN PLEIN RAPPORT,

Situé sur la promenade des Prés.

S'adresser à M. CHAUVET, rue Basse-de-la-Foulerie, 36, à Etampes.

**A CÉDER**

De suite,

**FONDS DE LOUEUR DE VOITURES**

A Etampes,

Avec ou sans Matériel.

S'adresser au Bureau du journal l'Abéille.

**SURDITÉ**

**BRUITS, MAUX D'OREILLES**  
Guide pour leur traitement. 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile à suivre par correspondance. D<sup>r</sup> GUERIN, R. de Valois, 47. — 4 h. à 2 heures. — Paris.

**Bulletin commercial.**

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
15 Novembre 1873.	fr. c.	21 Novembre 1873.	fr. c.	15 Novembre 1873.	fr. c.
Froment, 1 <sup>er</sup> q. ....	30 38	Blé-froment. ....	30 67	Blé écho. ....	30 50
Froment, 2 <sup>e</sup> q. ....	28 57	Blé-boulang. ....	28 00	Blé marchand. ....	28 75
Méteil, 1 <sup>er</sup> q. ....	23 64	Méteil. ....	24 00	Blé champart. ....	26 00
Méteil, 2 <sup>e</sup> q. ....	22 00	Seigle. ....	20 00	Méteil mitoyen. ....	22 75
Seigle. ....	18 24	Orge. ....	15 67	Méteil. ....	20 50
Escourgeon. ....	16 73	Escourgeon. ....	14 00	Seigle. ....	19 50
Orge. ....	15 44	Avoine. ....	9 50	Orge. ....	16 25
Avoine. ....	9 80			Avoine. ....	8 00

**Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 15 au 21 Novembre 1873.**

DÉNOMINATION.	Samedi 15	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jouidi 20	Vendredi 21
Rente 5 0/0. ....	94 05	90 80	94 45	94 82	92 00	92 25
— 4 1/2 0/0. ....	82 60	81 70	81 80	81 70	82 69	82 90
— 3 0/0. ....	57 40	57 35	57 45	57 70	58 09	58 25
Emprunt 1872. ....	90 85	90 55	90 85	91 00	91 75	92 05

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 22 Novembre 1873.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris.

A Etampes, le 1873.